



ASSOCIATION DECOUVRIR, ANALYSER, AGIR ARAVIS

Camps itinérants d'été - Calcul de la remise des bons vacances

Été 2026

Les séjours de l'association DAA Aravis étant déclarés à Jeunesse et Sport du département de la Haute-Savoie, nous pouvons percevoir les aides MSA bénéficiant à certaines familles. Depuis l'été 2025, nous ne sommes plus affiliés la CAF, mais un dispositif interne à l'association pourra vous permettre de déduire les bons vacances CAF.

Une aide supplémentaire de l'Etat nommé le « Pass Colo » existe depuis 2 ans, mais nous ne sommes pas dans le dispositif, que ce soit côté MSA ou côté CAF.

Bons vacances MSA :

ATTENTION : Merci de nous donner une photocopie de la feuille A4 complète dès que vous l'avez.

Si vous ne l'avez pas encore reçu lors de l'inscription, renvoyer le dossier sans le chèque mais avec une note précisant que vous attendez les bons vacances.

msa santé
famille
retraite
services

BON VACANCES ENFANT 2015

Aide aux Vacances
VALABLE du 1er février 2015 au 31 janvier 2016
Matricule : [REDACTED]
Remettre ce bon à l'organisme de vacances, DES L'INSCRIPTION

Exp: MSA Alpes du Nord - 73016 Chambéry cedex
001224 MSA ADN

Vous pouvez bénéficier, pour votre enfant, [REDACTED]
d'une aide aux vacances selon le barème ci-dessous.

Participation de la MSA Votre Quotient Familial est de : **684 EUROS**

Mode de vacances	QF 0 à 630 Euros	631 à 818 Euros	plus de 818 Euros
Colonie Beg Porz (forfait)	600,00 Euros	450,00 Euros	330,00 Euros
Autre colonie de vacances (par jour, 16 jours maximum)	22,00 Euros	17,00 Euros	
Centre de loisirs (par jour)	6,30 Euros	4,25 Euros	
Mini camp (forfait)	57,00 Euros	47,00 Euros	

Pour faire votre calcul, suivez les indications du cadre rouge en fonction de votre quotient familial.

Exemple ici pour un séjour de 8 jours à 240 euros :

- ✓ Prise en charge de la MSA : $17 \times 8 = 136 \text{ €}$
- ✓ Montant restant à la charge de la famille : $240 - 136 = 104 \text{ €}$

Été 2026 : le camp CM1/CM2/6° dure 8 jours, et le camp 5°-term dure 9 jours.



ASSOCIATION DECOUVRIR, ANALYSER, AGIR ARAVIS

Camps itinérants d'été - Calcul de la remise des bons vacances Été 2026

Bons vacances CAF :

Nous ne pourrons pas nous faire rembourser le montant des aides de la CAF mais nous vous déduirons le montant des aides dont votre famille a le droit. **Pour ce faire, merci de nous transmettre absolument le document précisant le matricule de l'enfant, votre quotient familial ainsi que les aides que vous pourriez prétendre.** Il peut prendre la forme du document ci-dessous, ou avoir une autre forme : étant dématérialisé, vous pouvez le trouver sur votre compte sur le site de la CAF.



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE HAUTE-SAVOIE
2 rue Emile Romanet
74987 ANNECY CEDEX 9
www.caf.fr

DOCUMENT A CONSERVER

N° Identifiant de l'enfant : [REDACTED]
N° Allocataire : [REDACTED]
Votre quotient familial en novembre 2015 : 684 €

Objet : AIDE AUX VACANCES 2016
notification de droits

Madame, Monsieur,

Vous pouvez bénéficier de notre soutien pour vos vacances et celles de vos enfants **du 4 janvier 2016 au 3 janvier 2017 inclus, pendant les vacances scolaires**. Consultez la notice jointe pour plus de détails (conditions, démarches).

Attention : conservez bien ce document. Vous devrez le présenter à l'accueil de loisirs ou l'organisme de vacances choisi. **Aucun duplicata ne pourra être délivré.**

ACCUEILS DE LOISIRS (centres aérés)

La Caf peut prendre en charge une partie des coûts liés à la présence de votre enfant en accueils de loisirs, dans la limite de 40 jours :

Barème participation	Nature	Nom - Prénom de l'enfant	Né(e) le
CL 1 : 12,00 €/jour	accueil de loisirs catégorie 1	[REDACTED]	[REDACTED]
CL 2 : 7,50 €/jour	accueil de loisirs catégorie 2		

VACANCES DES ENFANTS : COLONIES/CAMPS/SEJOURS LINGUISTIQUES/ COLONIES SPECIALISEES

Selon votre quotient familial, la Caf peut prendre en charge une partie des frais liés au départ en colonies de vos enfants, lorsque vous choisissez un séjour auprès d'un prestataire agréé par Vacaf.

Votre quotient familial en novembre 2015 s'élève à 684 €. La Caf prend en charge 40 % du coût du séjour dans la limite de 26 € par jour (ou 48 € par jour si votre enfant est handicapé).

Pour faire votre calcul, suivez les indications du cadre rouge. Exemple pour un séjour de 240 euros :

- ✓ Prise en charge de la CAF : $240 \times 0.4 = 96 \text{ €}$
- ✓ Montant restant à la charge de la famille : $240 - 92 = 144 \text{ €}$ (attention à la limite par jour)

En cas de doutes sur le calcul pour les bons CAF, contacter Loïc au 06.37.77.23.74.